

Rapport d'activité  
de l'URPS  
**Chirurgiens-Dentistes**  
**des Hauts-de-France**



2022

# Sommaire

## Rapport d'activité 2022

### 1 · L'URPS Chirurgiens-Dentistes Hauts-de-France : fonctionnement

a · Rappel des missions .....	4
b · Les instances .....	4
c · Ressources humaines .....	5
d · Indicateurs d'activité globale .....	5
e · Bilan budgétaire .....	5
f · Origine des ressources .....	5

### 2 · Projets internes

a · Formations et sensibilisations proposées .....	6
• AFGSU – Attestation de Formation aux Gestes et aux Soins d'Urgence, niveau 2 .....	6
• Troubles alimentaires pédiatriques .....	6
b · Commissions par thématique de travail .....	7
c · Addictions .....	7
d · Régulation des urgences dentaires .....	8
e · Antibiorésistance .....	8
f · Promotion de l'exercice libéral .....	8
g · Démographie .....	8
h · Participation aux conférences et colloques .....	8

### 3 · Communication

a · Site internet .....	9
b · Bulletin d'information .....	9
c · Page Facebook .....	9

### 4 · Participation aux assemblées générales et commissions d'organismes extérieurs

a · CESP (Contrat d'Engagement de Service Public) .....	10
b · Handident .....	10

## **5 · Projets inter-URPS**

• Addictions .....	11
• Violences faites aux femmes .....	11
• Violences faites aux soignants .....	12
• Parcours santé des aidants .....	12
• Exercice coordonné et accompagnement des CPTS .....	13
• Dates des commissions et réunion inter-URPS et leur objet .....	13
• Plénière politique .....	13
• Plénière ODS/CPTS .....	13
• Plénière Systèmes d'information .....	13
• Comité pédagogique ETP .....	13
• COPIL Antibiorésistance .....	13
• COPIL Violences faites aux femmes .....	13
• Inter-URPS : projet tripartite Addictions .....	13
• COPIL Vaccination Hauts-de-France .....	13

## **6 · Participations à la mise en œuvre de la stratégie régionale de santé**

• CODAMUPS-TS .....	14
• Conseils Territoriaux de Santé (CTS) .....	15
• E-santé .....	15

## **7 · Lien avec les universités**

• Participation au jury pour les CESP (Contrats d'Engagement de Service Public) .....	16
• Commissions de répartition des postes en odontologie .....	16

## **8 · Participation à la gestion de crise**

• Conférences inter-URPS et ARS (COVID-19) .....	17
• Relai d'information .....	17
• Don des EPI .....	17

## **Annexes**

Annexe 1 · Bilan budgétaire .....	18
Annexe 2 · Flyer et programme du colloque .....	19

# L'URPS Chirurgiens-Dentistes Hauts-de-France : fonctionnement

## a Rappel des missions

Les Unions Régionales de Professionnels de Santé (URPS) ont été créées par la loi *Hôpital Patients Santé Territoire* (Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires) et le décret n°2010-585 du 2 juin 2010.

Associations loi 1901, les URPS représentent la composante libérale de chaque profession de santé au niveau régional. Les URPS sont au nombre de 10 par région : Médecins libéraux, Chirurgiens-Dentistes, Pharmaciens d'officines, Biologistes responsables, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Sages-Femmes, Pédicures-Podologues, Orthophonistes et Orthoptistes.

Les missions des URPS sont fixées par l'article R4031-2 du Code de la Santé Publique.

La principale mission des URPS est de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional.

Concrètement, les URPS participent notamment :

- à la préparation et à la mise en œuvre du Projet Régional de Santé (PRS) ;
- à l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS) ;
- à l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice ;
- à des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique ;
- à la mise en œuvre des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L. 4135-4 ;
- au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés ;
- à la mise en œuvre du Développement Professionnel Continu (DPC).
- elles peuvent procéder à l'analyse des données agrégées nationales et régionales issues du système national d'informations inter-régimes de l'assurance maladie en rapport avec leurs missions.

## b Les instances

Les membres des unions régionales sont élus par les professionnels de santé exerçant à titre libéral dans le régime conventionnel, dans la région où ils exercent à titre principal (article R.4031-14 du Code de la Santé Publique), et ce pour 5 ans.

En 2022, le bureau s'est réuni 4 fois, et l'Assemblée Générale s'est réunie 2 fois.

## C Ressources humaines

L'URPS des Chirurgiens-Dentistes est également constituée d'une équipe de salariées :

- M<sup>me</sup> Charlotte MOREELS, coordonnatrice de projets, présente depuis le 2 mai 2017 ;
- M<sup>me</sup> Sabrina PECHON, référente administrative, présente depuis le 6 août 2019 ;
- M<sup>me</sup> Axelle VAN LAETHEM, chargée de mission, est arrivée le 22 février 2022.

## d Indicateurs d'activité globale

L'URPS Chirurgiens-Dentistes Hauts-de-France a participé en 2022 à un total de 108 réunions regroupant les commissions de l'ARS, des comités de pilotage de projets internes à l'URPS ou projets inter-URPS, sur diverses thématiques (prévention, handicap, télémédecine... etc.).

## e Bilan budgétaire

Suite à la parution du décret n° 2017-886 du 9 mai 2017 modifiant les dispositions relatives aux Unions Régionales des Professionnels de Santé, l'URPS a déterminé la fraction du budget annuel dédiée à la mise en œuvre du programme d'activité pour l'année 2022. Ainsi, 70% du budget prévisionnel est dédié à la mise en œuvre du programme annuel. Pour mémoire, cette fraction est déterminée par l'assemblée de l'union et ne peut pas être inférieure à 30% et supérieure à 80% du budget annuel de l'union.

 [Annexe n° 1 : Bilan budgétaire.](#)

## f Origine des ressources

Les actions réalisées en 2022 par l'URPS Chirurgiens-Dentistes Hauts-de-France ont été financées :

- sur fonds propres (via la cotisation obligatoire versée par chaque chirurgien-dentiste libéral de la région) ;
- par les recettes provenant des inscriptions aux formations ;
- par des subventions ponctuelles de l'ARS, selon les projets.

Des contrôles financiers internes (commission de contrôle) et externes (commissaire aux comptes) sont également assurés.



# Projets internes

## a Formations et sensibilisations proposées



© Supad Katede

### AFGSU 2 – Attestation de Formation aux Gestes et aux Soins d'Urgence, niveau 2

Ces formations sont organisées en collaboration avec les CESU (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgences) et au sein des CESU des différents départements de la région : Amiens, Arras, Beauvais, Lille et Laon.

Le diplôme de l'AFGSU a une validité de 4 ans et doit être renouvelé avant la date anniversaire. La formation de remise à niveau se déroule sur une journée (7h) ; la formation initiale se déroule sur 3 jours (21h).

#### 2022 : nombres de praticiens et assistant(e)s dentaires formé(e)s

	Amiens	Arras	Beauvais	Laon	Lille
<b>Remise à niveau</b>	2 sessions 20 CD – 2 AD	3 sessions 20 CD – 1 AD	1 session 10 CD – 2 AD	2 sessions 21 CD – 2 AD	7 sessions 52 CD
<b>Formation initiale</b>	2 sessions 17 CD - 4 AD	2 sessions 11 CD - 12 AD	2 sessions 15 CD - 9 AD	2 sessions 13 CD - 8 AD	7 sessions 64 CD - 18 AD

= 243 chirurgiens-dentistes et 58 assistant(e)s dentaires formé(e)s au cours de 30 sessions AFGSU 2

CD : chirurgiens-dentistes - AD : assistant(e)s dentaires.

#### Perspective 2023

Poursuite des formations AFGSU 2.

### Troubles alimentaires pédiatriques

Cette sensibilisation, organisée en partenariat avec l'URPS Orthophonistes, est à destination des chirurgiens-dentistes et des orthophonistes libéraux des Hauts-de-France, et propose des outils pour favoriser la prise en charge du patient qui présente des troubles de l'oralité alimentaire.

Il s'agit de soirées de sensibilisation animées par un binôme chirurgien-dentiste / orthophoniste comprenant une heure de formation (sensibilisation) et une heure de débat/quizz.



© Kochetou Lopatin - iStock



En fin de séance, les participants reçoivent :

- une fiche de liaison chirurgiens-dentistes / orthophonistes ;
- un guide d'entretien bucco-dentaire dès 3 ans ;
- des plaquettes et affiches sur les troubles de l'oralité à destination des familles et des professionnels ;
- un questionnaire de satisfaction.

Voici les soirées qui ont eu lieu sur le territoire en 2022 :

- Boulogne sur Mer, le 2 juin : 28 participants (11 chirurgiens-dentistes et 17 orthophonistes) ;
- Amiens, le 29 septembre : 29 participants (10 chirurgiens-dentistes et 19 orthophonistes) ;
- Compiègne, le 6 octobre : 11 participants (4 chirurgiens-dentistes, 1 assistante dentaire et 6 orthophonistes) ;
- Saint-Quentin, le 15 décembre : 17 inscrits (7 chirurgiens-dentistes, 1 assistante dentaire, 8 orthophonistes et 1 éducateur de jeunes enfants).

### **Évaluation globale**

94% des participants sont très satisfaits ou satisfaits des soirées au global. Principaux points forts recensés : partage d'expérience, échanges, présentation claire et dynamique, intérêt de l'interprofessionnalité, sujet souvent méconnu des chirurgiens-dentistes.

### **Perspective 2023**

Poursuite des soirées de sensibilisation sur le territoire.

## **b Commissions par thématique de travail**

Afin de présenter les thématiques, d'échanger sur les pistes de travail et de suivre les projets, des groupes de travail avec les élus de l'URPS se sont réunis :

- le 17 mars : groupe de travail *Prévention - Addiction* ;
- le 4 avril : groupe de travail *ODS - CPTS* ;
- le 29 avril : groupe de travail *Vaccination - HPV* ;
- le 14 juin : groupe de travail *Prévention - Addiction*.

## **c Addictions**

En collaboration avec le RESPADD (Réseau de Prévention des Addictions), l'URPS a organisé un colloque sur le thème *Santé orale et addictions*, le 1<sup>er</sup> décembre 2022.

Du repérage à la prise en charge, cette journée a été l'occasion de réunir les chirurgiens-dentistes, les professionnels du secteur médico-social de l'addictologie, les assistant(e)s dentaires et les étudiants en odontologie. Les participants, au nombre de cinquante, étaient très satisfaits de l'organisation de la journée et souhaitaient poursuivre le travail par le biais de formations spécifiques (exemple du sevrage tabagique).

### **Annexe n° 2 : flyer et programme.**

### **Perspective 2023**

Reprise des formations à l'accompagnement au sevrage tabagique avec Hauts-de-France Addictions.

## d Régulation des urgences dentaires

**Projet de mise en place d'un service de régulation indépendant du centre 15 pour la régulation et la prise en charge des urgences dentaires les dimanches et jours fériés.**

Des chirurgiens-dentistes ont suivi une formation au CESU pour être régulateurs :

- les 6 et 13 septembre à Lille : 31 chirurgiens-dentistes ;
- les 10 octobre et 12 décembre à Amiens : 8 chirurgiens-dentistes.

Une demie journée de stage pratique est venue compléter la formation.

La régulation a débuté le 1<sup>er</sup> novembre dans le Nord (59) et plus tard dans la Somme (80).

## e Antibiorésistance

L'URPS souhaite travailler en partenariat avec l'URPS Pharmaciens afin de créer des outils à destination des pharmaciens et des chirurgiens-dentistes libéraux. Une demande de financement est envisagée auprès de l'ARS.

## f Promotion de l'exercice libéral

La promotion de l'exercice libéral fait partie des valeurs défendues par l'URPS.

Afin de comprendre les raisons qui motivent les étudiants de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année sur leur choix de mode d'exercice et leur préférence territoriale, nous avons réalisé un questionnaire et nous pourrons les suivre sur N+1 et N+2.

## g Démographie

Afin de réaliser un constat de la réalité démographique de la situation des chirurgiens-dentistes en Hauts-de-France, et de proposer des axes d'amélioration concrets, nous avons mandaté M. Olivier LACOSTE, géographe et expert conseil en santé territoriale pour travailler sur l'étude *Diversités territoriales et inégalités d'accès aux soins*.

Le 17 mai, nous avons présenté notre projet à l'ARS.

### Perspective 2023

Pour rendre public le résultat de cette étude, un point presse sera organisé en janvier prochain.

## h Participation aux conférences et colloques

- Journée AVEC Santé Lille, le 11 mars, à Lille ;
- Journée hygiène et nutrition, le 28 avril, à Clermont (60) ;
- 22<sup>e</sup> journée de santé publique, thème Santé orale dans les territoires, où en sommes-nous ? le 17 novembre, à Nancy ;
- Journée nationale des porteurs Art.51, le 23 novembre, à Paris.

# 3 Communication

## a Site internet



Le site internet de l'URPS – urpscd-hdf.fr – est l'interface avec ses adhérents. Il permet notamment aux praticiens de déposer et d'y trouver des annonces professionnelles (recherche de collaboration, reprise de cabinet, etc.), de s'inscrire directement aux formations qui sont proposées, de se documenter sur certaines thématiques via des dossiers documentaires complets... etc. Nous y postons régulièrement toutes les actualités qui peuvent concerner les chirurgiens-dentistes.

### **En quelques chiffres**

- 435 utilisateurs inscrits depuis la refonte du site fin 2018 ;
- 17951 pages consultées en 2022 ;
- 88 annonces déposées dans le courant de l'année 2022.

De nombreux outils et ressources sont disponibles sur notre site, onglet *Bibliothèque*.

Voici les articles parus en 2022 :

- Santé orale et tabagisme : liuret d'aide à la pratique pour le chirurgien-dentiste ;
- URPS, Ordres, Syndicats... Quelle différence ?
- l'aération et la ventilation dans les espaces clos ;
- brochures - Union des unions ;
- origine de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR) ;
- Papillomavirus : rôle du chirurgien-dentiste dans la prévention et la vaccination.

## b Bulletin d'information

Parution en juin du bulletin n°5 qui a été envoyé dans tous les cabinets de la région de notre base de données, soit à 2825 chirurgiens-dentistes.



## c Page Facebook

L'URPS communique également via sa page Facebook, avec 1 à 2 publications par semaine. 693 personnes sont abonnées et suivent la page Facebook de l'URPS : @URPSChirurgiensDentistesHdF.



## Participation aux Assemblées Générales et commissions d'organismes extérieurs

### a CESP (Contrat d'Engagement de Service Public)

- Sélection : 11 janvier.
- Étude des dossiers : 29 novembre.

### b Handident

Conseils d'Administration : 21 janvier, 29 septembre et 2 décembre.

# 5 Projets inter-URPS

Les projets spécifiques cités ci-dessous sont réalisés dans le cadre d'un travail en inter-professionnalité.

En plus de ces projets, notre URPS participe aux différentes commissions inter-URPS :

- Plénières ;
- commissions MSDQ (Médico-Sociale et Démarche Qualité) ;
- Prévention et ETP (Éducation Thérapeutique du Patient) ;
- Offre de soin ;
- SICP (Systèmes d'Information et de Communication Partagées).

## a Addictions

Un projet commun sur la thématique des addictions est en cours de réalisation en inter-URPS, en partenariat avec la FEMAS (Fédération des structures d'exercice coordonné en Hauts-de-France) et Hauts-de-France Addictions. Les territoires ciblés par ce projet tripartite sont Valenciennes et Calais. L'idée est de proposer des actions « à la carte » en fonction des besoins du territoire.

En 2022, nous avons participé à 13 réunions parmi lesquelles figuraient 2 COPIL.

### Perspectives 2023

Réalisation d'un questionnaire à destination des professionnels de santé libéraux des territoires du Calaisis et du Valenciennois (recueil de besoins) et démarrage du COPIL et des Comités Techniques (COTECH) avec chaque territoire.

## b Violences faites aux femmes

L'URPS Chirurgiens-Dentistes est partenaire de ce projet inter-URPS porté par l'URPS Médecins Libéraux.

Des soirées de sensibilisations se sont organisées dans le Nord :

- le 12 mai : soirée test *Violences faites aux femmes*. 20 juin : retour sur la soirée test ;
- le 13 septembre : soirée de sensibilisation *Violences faites aux femmes*, à Senlis, 1 CD ;
- le 15 septembre : soirée de sensibilisation *Violences faites aux femmes*, à Compiègne (1 CD, 2 AD) ;
- le 11 octobre : soirée de sensibilisation *Violences faites aux femmes*, à Dunkerque (3 CD).

### Perspectives 2023

Poursuite des soirées de sensibilisation + nouveaux territoires visités par les attachés d'information de l'URPS Médecins Libéraux pour l'organisation de nouvelles soirées.

## © Violences faites aux soignants

L'URPS Chirurgiens-Dentistes Hauts-de-France est porteur du projet au nom de l'union des Unions. Il s'agit d'organiser un temps de sensibilisation et d'information sur les violences faites au cabinet ou lors de leur activité professionnelle, à destination des professionnels de santé libéraux.

Les objectifs sont :

- de sensibiliser les professionnels de santé aux risques et aux principes de base de la gestion des patients difficiles ;
- de savoir reconnaître les signes précurseurs de la violence ;
- de promouvoir des formations sur des postures de sécurisation et de désamorçage ;
- de faire savoir les procédures de signalement, leurs suites et leurs acteurs.

Ayant déjà subventionnés d'autres projets sur cette thématique, l'ARS ne financera pas ce nouveau projet. L'URPS Chirurgiens-Dentistes Hauts-de-France portera donc ce projet sur ses fonds propres. Néanmoins, ce sujet touchant toutes les professions de santé, une communication a été faite auprès des URPS Hauts-de-France qui souhaiteraient participer. Dans ce cadre, le Dr BISERTE et M<sup>me</sup> MOREELS ont effectué une formation sur cette thématique les 7 et 8 mars 2022.

### Perspectives 2023

1 journée de sensibilisation à Amiens ; 1 journée de sensibilisation à Lille, à destination des chirurgiens-dentistes et leurs assistant(e)s dentaires.

## ➄ Parcours santé des aidants

L'URPS Chirurgiens-Dentistes a participé à un groupe de réflexion autour du parcours santé des aidants. Trois axes ont été discutés :

- élaboration d'une grille de repérage commune aux différents professionnels de santé, avec orientation vers le médecin traitant, afin de mettre en place une consultation dédiée, et ensuite une orientation vers un dispositif approprié ;
- formation des professionnels de santé ;
- lien ville - hôpital.

Ce projet est initié par le CHU de Lille, en lien avec toutes les URPS, des universitaires et les structures de prise en charge des aidants.

Une réunion s'est déroulée le 28 avril 2022.

## e Exercice coordonné et accompagnement des CPTS

L'URPS Médecins, par le biais d'un financement ARS pour l'inter-URPS, dispose d'une équipe dédiée pour l'accompagnement à la mise en place des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) dans la région Hauts-de-France.

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, l'URPS Chirurgiens-Dentistes prend part également à cet accompagnement en participant aux réflexions concernant la mise en place d'un groupement employeur à destination des CPTS.

Une réunion dédiée aux CPTS s'est déroulée le 5 mai 2022.

Nous avons également participé à l'organisation et à la réalisation de la **journée régionale des CPTS**, le 5 mai 2022.

Dates des réunions préparatoires à cette journée : 23 mars, 6 avril, 15 avril et 4 mai.

## f Dates des commissions et réunion inter-URPS et leur objet

<b>Plénière politique</b>	12 septembre 2022	Site internet inter-URPS sur l'exercice coordonné, groupement employeur, rencontre avec le DG ARS.
<b>Plénière ODS / CPTS</b>	26 janvier 2022 23 mars 2022 26 septembre 2022 10 novembre 2022	Coordination des CPTS, préparation de la journée des CPTS 05/05/22), CPOM ARS / URPS ML, approche monopro CPTS, newsletters, site sur les exercices coordonnés, groupement employeur, séminaires inter-pro.
<b>Plénière Systèmes d'information</b>	17 mars 2022 29 novembre 2022	Prédice, outils SI, projets inter-URPS, GIP, Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADes), COTAN.
<b>Comité pédagogique ETP</b>	15 juin 2022	Bilan des actions et perspectives 2023.
<b>COPIL Antibiorésistance</b>	1 <sup>er</sup> juin 2022	Point sur les projets de chaque URPS.
<b>COPIL Violences faites aux femmes</b>	22 novembre 2022	État d'avancement du projet, perspectives 2023.
<b>Inter-URPS : projet tripartite Addictions</b>	27 janvier 2022 21 mars 2022 12 juillet 2022 26 septembre 2022	Validation et avancée du projet avec les URPS, la FEMAS et Hauts-de-France Addictions.
<b>COPIL Vaccination Hauts-de-France</b>	13 mai 2022	Point d'actualité sur la vaccination contre la COVID-19, point d'actualité sur la vaccination des réfugiés en provenance de l'Ukraine, vaccination contre la grippe saisonnière – bilan de la campagne 2021-2022, groupe de travail sur la vaccination HPV – présentation du plan d'action régional, présentation des dernières données de couvertures vaccinales (données 2021).

# Participations à la mise en œuvre de la stratégie régionale de santé

## CODAMUPS-TS

Dans chaque département, un Comité De l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires (CODAMUPS-TS) veille à la qualité de la distribution de l'aide médicale urgente, à l'organisation de la permanence des soins et à son ajustement aux besoins de la population, dans le respect du cahier des charges régional. Il s'assure de la coopération des personnes physiques et morales participant à l'aide médicale urgente, au dispositif de la permanence des soins et aux transports sanitaires.

Il est composé des membres mentionnés à l'article R.6313-1-1 du Code de la Santé Publique. Le comité est coprésidé par le préfet ou son représentant et le directeur général de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant. Il y a un comité par département.

Les représentants ont été renouvelés pour la période 2021-2023 comme suit :

Département	Titulaire	Suppléant
Aisne	D <sup>r</sup> Christophe LEMAN	/
Nord	D <sup>r</sup> Julie DROUET	D <sup>r</sup> Benoît CALOONE
Oise	D <sup>r</sup> Anne REMY-LADAM	D <sup>r</sup> Jean-Paul COPPI
Pas-de-Calais	D <sup>r</sup> Xavier HEGO	D <sup>r</sup> Corinne LELEU
Somme	D <sup>r</sup> Richard ÉTIENNE	D <sup>r</sup> Isabelle SOUDET

Les dates connues des CODAMUPS-TS en 2022 sont :

- Aisne : 13 octobre ;
- Nord : 5 octobre ;
- Somme : 10 octobre.

## b CTS

Il existe 6 Conseils Territoriaux de Santé (CTS), à savoir : Aisne, Hainaut, Métropole Flandres, Oise, Pas-de-Calais et Somme. Les URPS y sont représentés par des praticiens volontaires et missionnés. Ces commissions étant gérées par l'ARS en lien direct avec les praticiens des URPS missionnés, nous n'avons pas toutes les informations concernant les dates des conseils survenus durant l'année 2022. Les membres représentants ont été renouvelés en 2022.

CTS	Suppléant
Aisne	D <sup>r</sup> Christophe LEMAN
Hainaut	D <sup>r</sup> Nadège POULAIN
Métropole Flandres	/
Oise	D <sup>r</sup> Jean-Paul COPPI
Pas-de-Calais	D <sup>r</sup> Xavier HEGO
Somme	D <sup>r</sup> Richard ÉTIENNE

Les dates des réunions d'installation des CTS en 2022 sont :

- le 23 juin pour l'Aisne ;
- le 28 juin pour la Somme ;
- le 29 juin pour l'Oise ;
- le 30 juin pour le Hainaut ;
- le 1<sup>er</sup> juillet pour le Pas-de-Calais.

## c E-santé

L'URPS Chirurgiens-Dentistes est membre du CORSSIS (Comité Régional Stratégique des Systèmes d'Information de Santé) et du GIP Santé Numérique.

L'AG s'est tenue le 7 décembre 2022.

Une réunion s'est organisée le 24 juin 2022 pour présenter la nouvelle plateforme numérique SAS (ARS, GIP Santé Numérique).

# Lien avec les universités

## a Participation au jury pour les CESP (Contrats d'Engagement de Service Public)

L'URPS a renouvelé cette année sa participation au jury pour les CESP. Ces Contrats d'Engagement de Service Public ont pour objectif de fidéliser des jeunes professionnels (en médecine et odontologie) dans des lieux d'exercice fragiles où la continuité des soins est menacée. Ils permettent un financement des études en contrepartie d'une installation pendant minimum 2 ans en zone sous-dotée. Votre URPS participe chaque année au jury de sélection des dossiers qui seront retenus pour bénéficier de ce contrat.

## b Commissions de répartition des postes en odontologie

Deux commissions de répartition des postes en odontologie se sont déroulées le 9 mars et le 19 septembre 2022.

## c Conseils pléniers de l'UFR3S

L'URPS participe aux conseils pléniers de l'UFR3S au titre du collège des personnalités extérieures (un conseil par mois entre septembre et juin organisé dans l'une des facultés de l'UFR3S).

# 8

## Participation à la gestion de crise

### a Conférences inter-URPS et ARS (COVID-19)

Il s'agit de conférence téléphonique organisée par l'ARS en présence de l'ensemble des URPS Hauts-de-France afin de faire le point sur la situation sanitaire et celle des professionnels de santé libéraux. Nous avons participé à 9 réunions inter-URPS / ARS, du 4 janvier au 26 avril 2022. La situation s'étant améliorée, ces rendez-vous ne se sont pas poursuivis au 2<sup>e</sup> semestre de l'année.

### b Relai d'information

Nous poursuivons le relais d'information en communiquant via notre site internet, notre page Facebook et aux alertes sanitaires.

*Exemple : vigilance livraison EPI et tests antigéniques ; fraudes à l'assurance maladie par la facturation de tests ; tension de réapprovisionnement en carburant.*

### c Don des EPI

Il a été validé en AG le 6 octobre 2021, dans le point 6/a « Motion de vote pour que le reliquat de masques FFP2 soit donné aux USOS ou à l'ARS en priorité ». Il a ensuite acté en bureau le 3 février 2022, point 2/a, les non réponses des différentes structures sollicitées (ARS, les USOS, les hôpitaux, la faculté, les autres URPS...).

Devant l'urgence de la situation en Ukraine et en réponse à une nouvelle sollicitation de l'ARS concernant les besoins médicaux, l'ensemble des masques et EPI restants ont fait l'objet d'un don à une association pour l'Ukraine, la FUSA.

# Annexes

## Annexe 1 Bilan budgétaire

PRODUITS
ACOSS (Article L. 4031-4 du code de Santé Publique)
DIVIDENDES SCI EURADENTAIRE
Intérêts sur Livret
Revenus parts CMNE
Autres Produits de Gestion courant
Subvention ARS - Colloque Santé et Addiction
Subvention ARS : antibiorésistance
Concours Financiers divers : Défraiement sur Conférences
Défraiement INTER URPS : projet formation : Violences faites aux soignants
Subvention FIR - Régulation Article 51
Défraiement INTER URPS : Soirée Troubles Alimentaires Pédiatriques
Remboursement Prévoyance
Remboursement Formation Salariés
<b>Total des produits</b>

PREVISIONNEL 2024			PREVISIONNEL 2023		REALISE 2022	
PRODUITS	Dont mise en œuvre Programme de Travail	Hors mise en œuvre Programme de Travail	PRODUITS	PRODUITS	PRODUITS	PRODUITS
490 000 €	490 000 €	0 €	440 000 €	436 144 €	436 144 €	0 €
0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
19 468 €	0 €	19 468 €	710 €	495 €	495 €	0 €
0 €	0 €	0 €	1 000 €	530 €	530 €	13 €
0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	6 305 €
13 300 €	13 300 €		2 000 €			
47 736 €	47 736 €		42 610 €			
0 €	0 €		45 000 €			
0 €	0 €		2 000 €			
1 700 €	1 700 €		79 120 €			
<b>572 204 €</b>	<b>552 736 €</b>	<b>19 468 €</b>	<b>533 320 €</b>	<b>578 232 €</b>		

CHARGES
Fournitures de bureau Petit Equipment
Sous Traitance Administrative (DIF PRINT)
Location local Stock Masques
Nom de Domaine OVH
Location logiciel web suivi des temps
Location sphinx (logiciel sphinx pour inscription webinaire)
Abonnement L'inscription.com
Locations Diverses
Frais de fonctionnement SCI URPS HAUTS DE France
Frais de fonctionnement URPS Médecins Libéraux
Maintenance Informatique
Assurance
Formation des Practiciens
Frais de Conference
Frais de Formation Membres et Salariés
Etude Offre de soins - OR25
Etude Offre de soins - ODS - Anthropolab
Participation Etude Demographie - zones - promotion exercice profession libéral
Indemnisation Professionnels santé
Indemnisation Professionnels santé - Formation Article 51
Honoraires Graphiste
Honoraires Expert Comptable
Honoraires CAC
Honoraires Juridiques
Honoraires Communication et Veille Juridique - Sté Eridan
Honoraires Divers
Honoraires de recrutement
Honoraires Fonctionnement Plate Forme Eco-Responsalbe
Frais d'Organisation des Elections
Cadeaux
Dons
Frais de Déplacements des professionnels de santé
Frais de Déplacements Divers (hors professionnels de santé)
Missions Réceptions
Affranchissement - Téléphone
Frais de Visioconférence
Frais bancaires
Participation vidéo réalisation tests antigéniques
Cotisations Diverses
Cotisations Formation Continue
Salaire brut Coordinateur de projets (Charlotte MOREELS)
Charges patronales
Salaire brut Coordinateur de projets (Lucas Dupont)
Charges Patronales
Salaire brut Assistante de Pôle Polyvalente (Sabrina PECHON)
Charges patronales
Salaire Assistant de Pôle Polyvalente (Emilie VANHOLLE)
Charges patronales
Salaire Chargé de Mission (Axelle VAN LAETHEM)
Charges sociales patronales
Salaire Chargé de Mission (Camille LEGRAND SAJA)
Charges sociales patronales
Médicine du travail
Charges Diverses
Dotations aux Amortissements
Quote-part dans les pertes de la SCI URPS HDF
Charges Exceptionnelles
Rapport des Fonds Dédiés
Impôt sur les sociétés
<b>Total des charges</b>

CHARGES	Dont mise en œuvre Programme de Travail	Hors mise en œuvre Programme de Travail	CHARGES	CHARGES
1 000 €		1 000 €	2 000 €	2 814 €
15 000 €	15 000 €	0 €	23 000 €	12 854 €
0 €			0 €	536 €
250 €	250 €		250 €	221 €
576 €		576 €	0 €	0 €
216 €		216 €	2 000 €	0 €
10 200 €	10 200 €		8 500 €	143 €
3 000 €	3 000 €		3 000 €	133 €
1 500 €	1 500 €		1 200 €	8341 €
1 200 €	1 200 €		1 200 €	2 898 €
<b>140 000 €</b>	<b>140 000 €</b>		<b>150 940 €</b>	<b>114 531 €</b>
1 700 €	1 700 €		13 000 €	1 910 €
0 €	0 €		0 €	0 €
27 000 €	27 000 €		35 400 €	
0 €	0 €		5 000 €	20 020 €
110 000 €	110 000 €		90 000 €	114 402 €
3 000 €	3 000 €		3 000 €	13 815 €
12 500 €		12 500 €	11 500 €	3 280 €
5 000 €		5 000 €	4 500 €	12 270 €
4 000 €		4 000 €	4 000 €	4 400 €
19 152 €	19 152 €		20 000 €	2 684 €
12 336 €		12 336 €	0 €	16 166 €
8 000 €	8 000 €		0 €	0 €
500 €		500 €	0 €	204 €
10 000 €	10 000 €		8 000 €	0 €
3 000 €	3 000 €		3 500 €	6 891 €
2 000 €	2 000 €		4 000 €	3 458 €
1 300 €	1 300 €		1 300 €	1 364 €
200 €	200 €		200 €	1 234 €
500 €		500 €	0 €	201 €
50 €	50 €		0 €	560 €
1 000 €		1 000 €	0 €	1 430 €
35 700 €	35 700 €		37 170 €	37 701 €
14 637 €	14 637 €		18 585 €	13 656 €
27 900 €	27 900 €			
10 602 €	10 602 €			
29 700 €	29 700 €			
12 177 €	12 177 €			
350 €	350 €			
3 500 €	3 500 €			
4 672 €	4 672 €			
<b>533 418 €</b>	<b>356 552 €</b>	<b>176 866 €</b>	<b>532 854 €</b>	<b>511 891 €</b>

RESULTAT PREVISIONNEL	Excédent	38 785 €	Excédent	466 €	Excédent	66 341 €
Produits Exceptionnels						154 520 €
Charges Exceptionnelles						230 655 €
Résultat Exceptionnel						-76 135 €
RESULTAT PREVISIONNEL	Excédent	38 785 €	Excédent	466 €	Déficit	-9 794 €

## Annexe 2

Flyer  
et programme  
du colloque

**COLLOQUE**  
organisé par le RESPADD  
et l'URPS Chirurgiens-Dentistes  
des Hauts-de-France  
Avec le soutien de l'ARS Hauts-de-France

**JEUDI**  
**1er DÉCEMBRE**  
**2022**

**PROGRAMME**

# SANTÉ ORALE ET ADDICTIONS

RÉGION  
**Hauts-de-France**

LILLE  
SALLE INKERMAN  
5 rue Gauthier de Châtillon  
59000 Lille

Informations et inscriptions : [www.respadd.org](http://www.respadd.org)

**ACCUEIL, café**  
▶ 9h30 - 10h00

**OUVERTURE**  
▶ 10h00 - 10h15  
• Marie Biserte, URPS Chirurgiens-dentistes des Hauts-de-France  
• Marianne Hochet, RESPADD  
• Agence régionale de santé des Hauts-de-France

**TABLE RONDE**  
**ADDICTIONS ET SANTÉ ORALE : RETOURS D'EXPÉRIENCES**  
▶ 10h15 - 12h15  
• Discutante : Marianne Hochet  
• Vincent Croize, directeur du CAARUD\* ATYPIK, Lens  
• Hélène Delaguaise, présidente de France Patient Expert Addictions  
• François Wemeau, chirurgien-dentiste, Calais

Pause-déjeuner (buffet offert)  
▶ 12h15 - 13h45  
Présidente de séance de l'après-midi : Charlotte Moreels,  
URPS Chirurgiens-dentistes des Hauts-de-France

**PLÉNIÈRE**  
**SANTÉ ORALE ET ADDICTIONS : AGIR EN TRANSVERSALITÉ**  
▶ 13h45 - 14h15  
• Julien Richard, médecin tabacologue, Lille  
• Geneviève Bourzgui, infirmière tabacologue, Lille

**TABLE RONDE**  
**DU REPÉRAGE À LA PRISE EN CHARGE DU TABAGISME  
PAR LES CHIRURGIENS-DENTISTES**  
▶ 14h15 - 16h15  
• Discutante : Charlotte Moreels  
• Valérie Pontès, pharmacienne épidémiologiste, Santé publique France  
• Marie Biserte, URPS Chirurgiens-dentistes des Hauts-de-France  
• Marie-Ange Testelin, Hauts-de-France Addictions  
• Sylvain Balois, médecin tabacologue et addictologue, Lille  
• Antoine Delzenne, chirurgien-dentiste, Maubeuge

Conclusion et perspectives  
▶ 16h15 - 16h30  
• Axelle Van Laethem, URPS Chirurgiens-dentistes des Hauts-de-France  
• Marianne Hochet, RESPADD

\* Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues

ARS  
LSPS  
respadd  
URPS



11, square Dutilleul - 59800 LILLE  
03 74 09 02 86 · urpscd-hdf.fr ·